

Fiche Accompagnement vers le soin somatique depuis et vers les CMP

- 2.2.1. Développer des modalités d'intervention pertinentes sur les lieux de vie à partir des CMP, au regard des besoins et des moyens envisageables
- 2.2.2. Travailler sur un socle commun départemental d'organisation des CMP, de manière à permettre des accès plus rapides et une meilleure lisibilité pour le public
- 2.2.3. Organiser la coordination des CMP avec les acteurs du soin en ville
- 3.1.1. Développer des dispositifs de soins partagés psychiatrie – médecine générale
- 3.1.2. Renforcer l'accompagnement vers les soins somatiques au sein des CMP
- 3.1.3. Mettre en place des outils de communication efficaces entre les médecins généralistes et la psychiatrie
- 3.2.2. Travailler sur la mise en place de convention entre les acteurs du soin somatique et les ESSMS, pour le soutien à la prévention et la réalisation de téléconsultations

Fiche 6 – 7 et 8

1.2.1 Développer des modalités d'intervention pertinentes sur les lieux de vie à partir des CMP, au regard des besoins et des moyens envisageables

Regrouper une seule et même fiche action "Accompagnement vers le soin somatique depuis et vers les CMP" 2.2.1+ 2.2.2 + 2.2.3 + 3.1.1 + 3.1.2 + 3.1.3 + 3.2.2 dans CTSM

Groupe de Suivi	Orientation - SI Primaires Med Ville
Titre	2.2.1 Développer des modalités d'intervention pertinentes sur les lieux de vie à partir des CMP, au regard des besoins et des moyens envisageables
Catégories	Public :
	Thématique : SI Primaires Med Ville
	Offre de soins ou de services :
Cad战略 Régional	RAS
Justification de l'action	Intégrer référence Diagnostic 92 ☐ Envisager la mise en place d'équipes mobiles intersectorielles d'intervention au domicile pour des patients non connus ou en situation de rupture de soins. ☐ Favoriser les portages intersectoriels afin de mutualiser et de partager les compétences, et organiser un lien étroit avec les unités d'hospitalisation en cas de besoin d'adressage.
Description de l'action	Objectif :
	Déroulé prévu et calendrier :
	Territoire cible :
	Indicateurs d'évaluation : (suivi et résultat) Nombre d'équipes mobiles intersectorielles mises en place dans le département à l'horizon 2025 pour l'intervention au domicile, et évaluation de leur activité
Acteur en responsabilité	
Acteurs impliqués	
Ressources prévues	
Références PTSM correspondantes	AXE 2. AMELIORER LES DELAIS D'ACCES AUX SOINS PSYCHIQUE 2.2 Renforcer la capacité des CMP à « aller vers » et améliorer l'accès aux CMP